



Solaire thermique & biomasse

| Impulser une dynamique énergies renouvelables

Le solaire thermique et la biomasse domestique sont deux solutions de chauffage renouvelable incontournables, toujours plus compactes et faciles à installer.

Solaire thermique

☰ Capte l'énergie solaire pour produire de l'eau chaude sanitaire et chauffer le bâtiment.

≠ Le photovoltaïque

OÙ ET QUAND ?

Le solaire thermique est souvent installé en maison individuelle. Il est également intéressant pour le collectif et le tertiaire, aussi bien dans le neuf qu'en rénovation.

- Couplé à un appoint électrique ou à une chaudière, le chauffe-eau solaire individuel (CESI) permet de couvrir 50 à 80 % des besoins annuels d'eau chaude sanitaire selon la région.
- Le système solaire combiné (SSC) assure les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire ; couplé à une chaudière, il couvre jusqu'à 45 % des besoins de chauffage.
- Dans les immeubles collectifs ou bâtiments tertiaires consommant de l'eau chaude, tels que les hôtels ou établissements de santé, on mutualise les capteurs pour répondre aux besoins.

EN CLAIR :

- Énergie inaltérable et gratuite, **le solaire thermique peut couvrir 50 % des besoins en eau chaude en France !**
- **Industrie très implantée en France**, le solaire thermique est aussi un marché exportateur !
- Dans l'hexagone, **le marché a besoin de soutien** pour se développer comme chez nos voisins allemands.

Biomasse domestique

☰ Chauffe l'habitation et produit de l'eau chaude sanitaire grâce à la combustion du bois et autre biomasse.

≠ Les poêles et inserts

OÙ ET QUAND ?

La biomasse domestique se développe dans le neuf et la rénovation pour les logements individuels mais également pour le collectif et le tertiaire.

- En rénovation, on remplace facilement une chaudière fossile par une chaudière biomasse à granulés avec alimentation automatique.
- Couplée à une installation solaire thermique, la chaudière biomasse constitue une solution 100 % ENR.

EN CLAIR :

- La biomasse est la **première énergie ENR** permettant à la France et à l'Union Européenne de **respecter leurs engagements de production d'énergie renouvelable pour 2030 et 2050.**
- Aujourd'hui, les industriels travaillent sur **les performances** de la chaudière à bois et **réduisent fortement ses émissions** dans l'atmosphère.



Solaire thermique & biomasse

| Des industriels engagés

Solaire thermique

Biomasse domestique

Avec Uniclimate, les industriels s'engagent sur des produits de qualité toujours améliorée

- Afin de faire baisser les prix, ils travaillent sur la certification des capteurs CSTBat et Solar keymark et sur des solutions solaires thermiques compactes, standardisées et connectées.
- Copiloté par les industriels et l'Ademe, le label "Flamme verte" sélectionne les chaudières à bois offrant le meilleur rendement et des émissions réduites en CO₂ et particules...

Les industriels jouent également la carte de l'écoconception et de l'étiquetage énergétique des produits

- Depuis le 26 septembre 2015 pour le solaire.
- À compter du 1^{er} avril 2017 pour les chaudières au bois.

Les industriels accompagnent aussi les acteurs de la filière pour garantir un meilleur fonctionnement des installations et offrir des qualifications RGE reconnues

- Les industriels d'Uniclimate participent au déploiement des qualifications d'installateurs "Qualisol" et "Qualisol collectif". Pour le collectif, ils apportent leur expertise au sein de l'initiative "Socol" qui développe des outils de conception, de dimensionnement et de maintenance des installations.
- Grâce à la qualification "Qualibois", les industriels incitent les professionnels à utiliser un bois combustible de qualité, en bûches ou granulés, certifié par un label de qualité.
- Pour le solaire et la biomasse, 38 plateformes de formation sont mises à la disposition des installateurs par les industriels.

Ils misent plus que jamais sur la protection de l'environnement

- Les industriels élaborent des Profils environnementaux produits (PEP) pour les équipements solaires thermiques qui affichent leurs impacts sur l'environnement et la santé tout au long de leur cycle de vie.
- Dans le cadre des Plans de protection de l'atmosphère (PPA), les exigences sur les émissions des appareils au bois sont renforcées afin de réduire les concentrations de polluants atmosphériques dans certaines agglomérations. Avec le label "Flamme verte", les industriels répondent à ces exigences.

EN FRANCE,

- Uniclimate est l'organisation représentative des industriels du solaire thermique et un acteur incontournable pour les professionnels de la biomasse domestique.



À propos

du comité énergies renouvelables solaire et biomasse d'Uniclimate

Avec 18 marques, le comité stratégique rassemble plus de 60 % des industriels du solaire thermique et 30 % des fabricants de chaudières biomasses présents en France.

Il travaille au développement de solutions de chaleur renouvelable dans le bâtiment et sensibilise les pouvoirs publics comme les décideurs de l'intérêt des énergies renouvelables en matière d'économies d'énergie, de climat et d'indépendance énergétique.

Le comité participe, en collaboration avec le Cetiati son partenaire technique :

- Aux travaux de normalisation au niveau français, européen et international afin d'établir des règles communes pour caractériser les produits en collaboration avec l'UNM et l'Afnor.
- Aux programmes de certification ou de labellisation des produits : QB39, NF CESI, Flamme verte. Il copilote le label "Flamme verte-chaudière" avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Il assure également :

- La défense des intérêts du solaire thermique et de la biomasse dans les réglementations nationales et européennes.
- Une présence en tant qu'expert aux conférences thématiques des salons et colloques.

Le Comité est représenté par Uniclimate au sein des associations et fédérations partenaires suivantes :

- Le syndicat des professionnels de l'énergie solaire Enerplan
- L'association pour la qualification des entreprises dans le domaine des énergies renouvelables Qualit'ENR
- La Fédération des industries électriques électroniques et de communication (Fieec)
- L'Industrie européenne du chauffage (EHI = European heating industry)

À PROPOS D'UNICLIMATE

- Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques, Uniclimate représente 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité.
- Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclimate compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...).
- En France comme en Europe le syndicat est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les travaux réglementaires et normatifs visant à améliorer la qualité et la performance des produits.

Information et adhésion :

01 45 05 70 00 - uniclima@uniclima.fr - www.uniclima.fr

11-17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS

 [uniclimasyndicat](https://www.linkedin.com/company/uniclimasyndicat)

Flashez-moi !

